

Informations générales sur la COMESA

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe -COMESA- est composé de 21 États membres africains qui ont convenu de promouvoir l'intégration régionale par le commerce et le développement des ressources naturelles et humaines dans l'intérêt mutuel de toutes les populations de la région.

Le COMESA a été créé au départ en 1981 en tant que Zone d'échanges préférentiels des États de l'Afrique orientale et australe -ZEP-, dans le cadre du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final de Lagos adoptés par l'Organisation de l'unité africaine -OUA-. La ZEP a été transformée en COMESA en 1994. Elle avait été mise en place dans le but de tirer parti d'un marché plus vaste, de partager l'héritage et le destin communs de la région ainsi que de permettre la coopération sociale et économique.

Le COMESA est l'une des huit Communautés économiques régionales - REC- reconnues par l'Union africaine



Pour plus d'informations sur la COMESA www.comesa.int/?lang=fr

Contact

- **Direction du Commerce Extérieur** : - Mme RAVELONANAHARY Anna Fanomezantsoa
Tél: [0340552304](tel:0340552304)
Email: rvlnnhr@gmail.com

Mme Sidonie RANANDRO
Tél: [0343982636](tel:0343982636)
Email: sidonieranandro@gmail.com



[Télécharger le PDF](#)